



# **PROGRAMME STATISTIQUE ANNUEL 2025**

Autorité statistique de la Région de Bruxelles-  
Capitale et de la Commission Communautaire  
Commune

**DÉCEMBRE 2024**

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse</b> .....	<b>5</b>
1.1. Production de statistiques existantes .....	5
1.2. Production de nouvelles statistiques .....	13
<b>2. Autres organismes publics bruxellois producteurs de statistiques</b> .....	<b>17</b>
2.1. Production de statistiques existantes .....	17
<b>Annexes</b> .....	<b>50</b>
Annexe 1 : Modes de collecte des statistiques .....	50
Annexe 2 : Fréquence des statistiques .....	50
Annexe 3 : Nomenclature pour la ventilation spatiale des statistiques .....	50
Annexe 4 : Délai de publication .....	51
Annexe 5 : Description des concepts .....	51
Annexe 6 : Métadonnées des statistiques.....	52
<b>Acronymes et abréviations</b> .....	<b>53</b>

# INTRODUCTION

## **Le programme statistique annuel, un aperçu annuel de la production statistique bruxelloise**

Ce programme statistique annuel reprend, pour l'année 2025 :

- les statistiques qui seront développées et produites par l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) ;
- les statistiques qui seront produites par la Commission communautaire commune (COCOM). Celles-ci sont signalées par une note en bas de tableau ;
- les statistiques qui sont produites de manière récurrente par les autres organismes publics bruxellois.

### **L'IBSA est une autorité statistique**

L'IBSA est l'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale et de la COCOM. À ce titre, il identifie les besoins des autorités publiques bruxelloises et les demandes des autres utilisateurs des statistiques publiques. De plus, l'IBSA exploite différentes sources de données pour développer, produire et diffuser, en toute indépendance, les statistiques publiques.

### **L'IBSA collecte des informations auprès de différents partenaires bruxellois pour la réalisation de ce programme**

L'IBSA réalise ce programme chaque année sur base :

- de la production de statistiques existantes et du développement de nouvelles statistiques de l'IBSA,
- des informations recueillies par l'IBSA sur les projets existants et les nouveaux projets en matière de statistiques publiques auprès des organismes publics bruxellois producteurs de données, et
- des défis statistiques du programme statistique pluriannuel bruxellois.

Pour la période 2023-2026, les défis statistiques suivants ont été identifiés :

- mesurer la qualité du cadre de vie,
- mesurer l'inclusion de la Ville-Région,
- mesurer la résilience urbaine.

## Par ce programme, l'IBSA informe et se conforme aux obligations légales

Ce programme statistique a plusieurs objectifs.

- Au travers de ce programme, l'IBSA informe sur les différentes productions statistiques bruxelloises. Les produits statistiques gagnent ainsi en visibilité pour leurs utilisateurs potentiels : politiques, organismes publics, entreprises, chercheurs, citoyens, presse, etc.
- Ce programme met en avant la coopération avec les autres autorités statistiques ou les autres organismes publics bruxellois et belges.
- L'IBSA remplit ses obligations légales par la publication de ce programme<sup>1</sup>.

## Le CTRS, organe de concertation au niveau bruxellois

Le Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS) coordonne les programmes statistiques et d'analyse des différents organismes publics bruxellois. Il s'agit d'un organe de concertation rassemblant les producteurs et utilisateurs bruxellois de statistiques publiques. L'IBSA préside le CTRS. La composition du CTRS est reprise dans l'[Arrêté du 26 novembre 2015](#).

## L'IIS coordonne les programmes statistiques en Belgique

L'Institut interfédéral de statistique (IIS) permet la coopération statistique des différentes institutions fédérales, régionales et communautaires en Belgique. L'IIS regroupe les quatre autorités statistiques du pays, à savoir l'IBSA, l'IWEPS, la VSA et Statbel, ainsi que le Bureau fédéral du Plan, la Banque nationale de Belgique et le SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie<sup>2</sup>.

Chaque année, les différentes autorités statistiques belges fournissent leur programme statistique annuel à l'IIS en vue de les coordonner. En outre, l'IIS rédige annuellement un [programme statistique intégré](#). Ce dernier reprend les accords de collaboration en matière de production statistique entre les différents partenaires de l'IIS.

---

<sup>1</sup> Il s'agit des règlements suivants :

- [l'accord de coopération du 15 juillet 2014](#) en matière statistique entre les différentes institutions fédérales, régionales et communautaires dans le cadre de l'Institut interfédéral de statistique (IIS).
- [l'ordonnance sur la statistique régionale du 3 avril 2014](#) et [l'arrêté du 26 novembre 2015](#) relatif à la coordination de la statistique régionale et au fonctionnement de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse.
- [l'accord de coopération du 21 mars 2019](#) conclu entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission Communautaire Commune.

<sup>2</sup> La composition du Conseil d'Administration de l'IIS est présentée dans la section III.1 de [l'accord de coopération du 15 juillet 2014](#).

# 1. INSTITUT BRUXELLOIS DE STATISTIQUE ET D'ANALYSE

## 1.1. PRODUCTION DE STATISTIQUES EXISTANTES

La production de statistiques comprend l'ensemble des activités liées à la collecte, au stockage, au traitement et à l'analyse qui sont nécessaires pour établir des statistiques (article 3 du règlement (CE) n° 223/2009 du 11 mars 2009 modifié par le règlement (UE) n° 2015/759).

Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Mode de Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>	Lien PSPB <sup>2</sup>
<b>Population</b>											
Stock de la population	IBSA	Connaître l'évolution de la population résidente en RBC.	Lois du 19 juillet 1991 et du 24 mai 1994.	Structure par âge et sexe, coefficients démographiques, nationalité actuelle, nationalité à la naissance, nouveaux habitants, etc.	Secteur statistique (SS)	A	1	Statbel (RN)	T+7M (UAL2) T+12M (SS)	Non	Point 4.1
Mouvement de la population	IBSA	Connaître le mouvement de la population en RBC au cours d'une année de référence.	Lois du 19 juillet 1991 et du 24 mai 1994.	Naissances, décès, migrations internes, migrations internationales par sexe, groupe de nationalités du migrant, etc.	Commune (UAL2)	A	1	Statbel (RN)	T+7M	Non	Point 4.1
Ménages	IBSA	Connaître l'évolution du nombre et des types de ménages en RBC.	Règlement (CE) n° 763/2008 du 9 juillet 2008.	Ménages privés, ménages collectifs, taille, taille moyenne, type, positions au sein du ménage, sexe, densité, etc.	Secteur statistique (SS)	A	1	Statbel (RN)	T+7M	Non	Point 4.1



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Mode de Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>	Lien PSPB <sup>2</sup>
<b>Revenus et dépenses des ménages</b>											
Revenu imposable médian des déclarations	IBSA	Approcher le niveau de vie des ménages.	/	Revenu total net imposable, médiane.	Quartier (MdQ)	A	1	Statbel (Statistique fiscale des revenus)	T+30M	Non	Point 4.1
Revenu après impôt	IBSA	Approcher le niveau de vie des ménages.	/	Revenu après impôt, revenu moyen et médian.	Commune (UAL2)	A	1	Statbel (Statistique fiscale des revenus)	T+30M	Non	Point 4.1
Revenu équivalent après impôt	IBSA	Approcher le niveau de vie des ménages en fonction de la composition des ménages « réels » tel qu'établis à partir du Registre national.	/	Revenu après impôt, unité de consommation modifiée, ménage "réel", moyenne, médiane.	Secteur statistique (SS)	A	1	Statbel (Statistique fiscale des revenus & RN)	T+30M	Non	Point 4.1
<b>Précarité et aide sociale</b>											
Bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale ou équivalent	IBSA	Connaître l'évolution de la part de la population qui bénéficie d'un revenu du CPAS.	/	Nombre de bénéficiaires, revenu d'intégration sociale (RIS), aide financière dans le cadre de l'aide sociale (équivalent au RIS).	Secteur statistique (SS)	A	1	BCSS (Datawarehouse marché du travail et protection sociale)	T+36M	Non	Point 4.1



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Mode de Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>	Lien PSPB <sup>2</sup>
<b>Petite enfance</b>											
Milieux d'accueil pour la petite enfance	IBSA	Connaître et caractériser les milieux d'accueil pour les enfants de moins de trois ans.	/	Nombre de milieux d'accueil et de places, par type d'accueil, forme d'accueil, organisme d'autorisation, subventionnement/tarifification et accessibilité.	Quartier (MDQ)	A	1	Kind en Gezin, Office de la Naissance et de l'Enfance	T+11M	Non	Point 4.1
<b>Enseignement</b>											
Population scolaire	IBSA	Connaître l'évolution de la population scolarisée en RBC	/	Niveau d'enseignement, filières, domaines d'étude, genre, etc.	Commune (UAL2)	A	1	Communauté française, Communauté flamande	T+12M	Non	Point 4.1
Déplacements des élèves entre la RBC et le reste du pays	IBSA	Caractériser les élèves selon le lieu de résidence et le lieu de scolarité.	/	Niveau d'enseignement, lieu de résidence, lieu de scolarisation.	Quartier (MDQ)	A	1	Communauté française, Communauté flamande	T+12M	Non	Point 4.1
Personnel de l'enseignement	IBSA	Connaître l'évolution du nombre et des caractéristiques des enseignants en RBC.	/	Nombre d'enseignants, genre, âge, ancienneté, fonction, statut, possession d'un titre pédagogique, etc.	Région (NUTS1)	A	1	Communauté française, Communauté flamande	T+12M	Non	Point 4.1

Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Mode de Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>	Lien PSPB <sup>2</sup>
Retard scolaire	IBSA	Connaître l'évolution du retard scolaire des élèves scolarisés et/ou domiciliés en RBC.	/	Nombre d'élèves par années de retard scolaire, niveau, orientation, genre, selon la commune de scolarisation et la commune de résidence.	Commune (UAL2)	A	1	Communauté française, Communauté flamande	T+12M	Non	Point 4.1
Redoublement	IBSA	Connaître l'évolution du redoublement des élèves scolarisés et/ou domiciliés en RBC.	/	Nombre d'élèves selon le redoublement, niveau, orientation, genre, selon la commune de scolarisation et la commune de résidence.	Commune (UAL2)	A	1	Communauté française, Communauté flamande	T+12M	Non	Point 4.1
Absentéisme problématique	IBSA	Connaître l'évolution de l'absentéisme problématique des élèves scolarisés et/ou domiciliés en RBC.	/	Nombre d'élèves selon le nombre de demi-jours d'absence injustifiée, niveau, genre, type, au lieu de résidence ou de scolarisation.	Commune (UAL2)	A	1	Communauté française, Communauté flamande	T+12M	Non	Point 4.1





Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Mode de Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>	Lien PSPB <sup>2</sup>
Certificats d'études primaires et secondaires	IBSA	Connaître l'évolution du nombre de certificats d'étude attribués à des élèves scolarisés et/ou domiciliés en RBC.	/	Nombre de certificats d'études primaires ou secondaires selon la communauté, le genre et la forme d'enseignement, au lieu de résidence ou de scolarisation.	Région (NUTS1)	A	1	Communauté française, Communauté flamande	T+12M	Non	Point 4.1
<b>Marché du travail</b>											
Emploi dans les institutions européennes et internationales en Belgique	IBSA	Estimer le nombre de postes de travail occupés auprès des institutions Européennes et internationales en Belgique.	/	Nombre de postes de travail par catégorie d'employeur, sexe, groupe d'âge, nationalité, lieu de résidence, lieu de travail.	Commune (UAL2)	C	1	IBSA (Recensement)	T+12M	Non	Point 4.1
<b>Économie</b>											
Statistiques économiques régionales	BNB, IBSA, IWEPS, SV	Ventiler au niveau des régions l'optique dépenses du PIB	/	Importations et exportations de biens et services, dépenses de consommation des ménages, des administrations publiques et des ISBL, épargne des ménages.	Région (NUTS1)	A, C, S	1	ICN	T+15M	Extension statistique	Point 4.1



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Mode de Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>	Lien PSPB <sup>2</sup>
Perspectives économiques régionales	BFP, IBSA, IWEPS, SV	Présenter l'évolution à moyen terme de différents agrégats macro-économiques	Convention HERMREG	PIB, valeur ajoutée, FBCF, salaires, emploi, productivité, etc.	Région (NUTS1)	A, P, S	1	HERMREG	V	Extension statistique, modification méthodologique	Point 4.1
Offre commerciale	IBSA	Évaluer la présence des commerces dans un quartier ainsi que la distance d'accès aux commerces de biens de base.	/	Distances d'accès aux 4 biens de base, occupation de rez-de-chaussée par du commerce.	Secteur statistique (SS)	A, C	1	hub.brussels (base de données Oligo)	T+3 M	Non	Point 4.1
<b>Recherche et technologie</b>											
Indicateurs relatifs à l'économie et à la société numériques (DESI)	IBSA, IWEPS, Statbel, VSA	Calculer au niveau régional les indicateurs relatifs à l'économie et à la société numériques (DESI) et dans le cadre de la décennie numérique 2030.	/	Compétences numériques des citoyens, infrastructures numériques, transformation numérique des entreprises et numérisation des services publics.	Région (NUTS1)	A, D, P, R, S, Z	1	Statbel (enquêtes TIC et EFT), IBPT, Commission européenne, Eurostat, IBSA (études eGov), etc.	T+12M	Non	Point 4.1



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Mode de Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>	Lien PSPB <sup>2</sup>
<b>Environnement et Énergie</b>											
Taux de végétalisation	IBSA, Bruxelles Environnement	Avoir un aperçu de la végétalisation d'un territoire.	/	Part du territoire couvert par de la végétation.	Secteur statistique (SS)	Z (traitement cartographique)	V	Carte de la végétation de Bruxelles Environnement	/	Non	Point 4.1
Degré d'imperméabilisation du territoire	IBSA, Bruxelles Environnement	Connaitre le degré d'imperméabilisation des sols.	/	Part du territoire couvert par les surfaces imperméables.	Secteur statistique (SS)	Z (traitement cartographique)	V	Carte des sols imperméables de Bruxelles Environnement	/	Non	Point 4.1
<b>Mobilité et transport</b>											
Accessibilité régionale au territoire en transport public	IBSA, SPRB - Bruxelles Mobilité	Représenter l'accessibilité en transport public en différents points du territoire bruxellois par rapport à l'ensemble de la Belgique.	Plan Good Move (p. 207), fiche D.1 « Articuler les développements urbains et l'offre de mobilité »	Temps moyen pour atteindre le million de personnes le plus rapidement atteignables en transports publics.	Secteur statistique (SS)	R	0,3	Données General Transit Feed Specification (GTFS) STIB, De Lijn, TEC, SNCB	/	Non	Point 4.1



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Mode de Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>	Lien PSPB <sup>2</sup>
<b>Tourisme et Culture</b>											
Statistiques infrarégionales du tourisme	IBSA	Élaborer les statistiques du tourisme détaillées en RBC, basées sur les données d'enquête de Statbel.	Arrêté royal du 12 janvier 2015 : Règlement (UE) n°692/2011 du 6 juillet 2011	Nuitées, arrivées, type d'hébergements, motifs du voyage, pays de résidence du touriste, etc.	Commune (UAL 2)	C	1	Statbel (Enquête Tourisme et hôtellerie)	T+10M	Non	Point 4.1

<sup>1</sup> Les développements en cours ou nouveaux donnent une indication s'il est prévu, par exemple, une modification méthodologique ou un projet d'amélioration de la qualité, une demande d'extension de la statistique ou de simplification de celle-ci.

<sup>2</sup> Lien avec le programme statistique pluriannuel bruxellois 2023-2026, point 4.1 sur les missions statistiques de base concernant la production de statistiques existantes.



## 1.2. PRODUCTION DE NOUVELLES STATISTIQUES

Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Phases prévues <sup>1</sup> (voir A.5)	Lien PSPB <sup>2</sup>
<b>Population</b>										
Mouvement de la population	IBSA	Connaître le mouvement de la population en RBC au cours d'une année de référence au niveau du secteur statistique.	Lois du 19 juillet 1991 et du 24 mai 1994.	Naissances, décès, migrations internes, migrations internationales, etc.	Secteur statistique (SS)	A	1	Statbel (RN)	Développement	Défi 2 Défi 3
Perspectives démographiques communales	IBSA	Estimer la population en T+5 ans et T+10 ans en RBC, par sexe et par âge, à l'échelle communale.	/	Perspectives démographiques, structure par âge.	Communes (UAL2)	A, P	1	Statbel (RN), Bureau fédéral du Plan (Perspectives démographiques)	Production et diffusion	Défi 1
<b>Précarité et aide sociale</b>										
Risque de pauvreté administratif	IBSA	Estimer le taux de risque de pauvreté en RBC à l'échelle des quartiers sur base de données administratives.	/	Taux de risque de pauvreté administratif, revenu disponible équivalent administratif, médiane.	Quartier (MdQ)	A	1	Statbel (Revenu disponible administratif)	Développement, production et diffusion	Défi 2



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Phases prévues <sup>1</sup> (voir <a href="#">A.5</a> )	Lien PSPB <sup>2</sup>
<b>Enseignement</b>										
Distances et temps de parcours multimodaux des déplacements domicile-école	IBSA	Décrire les distances et les temps de parcours des élèves bruxellois.	/	Lieu de résidence, lieu de scolarisation, distances et temps de parcours selon les modes de déplacement, genre, niveau, type et forme d'enseignement.	Quartier (MDQ)	A	0.3 ou 0.2	Communauté française, Communauté flamande, Bruxelles Mobilité	Développement	Défi 1 Défi 2
<b>Aménagement du territoire et immobilier</b>										
Performance énergétique des bâtiments (PEB)	IBSA, Bruxelles Environnement, Statbel	Analyser la répartition des certificats PEB des logements à l'échelle des quartiers.	Plan Air Climat Energie 2023 (p. 64)	Énergie, logement, objectifs climatiques, qualité des logements.	Secteur statistique (SS)	A	1 (faisabilité encore à confirmer)	Registre des certificats PEB	Production et diffusion	Défi 1 Défi 3
Primes RENOLUTION	IBSA, Bruxelles Environnement, Urban	Analyser la répartition spatiale et par catégorie de bénéficiaires des primes RENOLUTION	/	Énergie, logement, objectifs climatiques, qualité des logements.	Secteur statistique (SS)	A	1	Bruxelles Environnement, Urban	Développement, production et diffusion	Défi 1 Défi 2



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Phases prévues <sup>1</sup> (voir <a href="#">A.5</a> )	Lien PSPB <sup>2</sup>
<b>Environnement et Énergie</b>										
Indicateurs d'inégalités environnementales	IBSA, Bruxelles Environnement, Vivalis (OBSS)	Avoir un aperçu des inégalités environnementales afin d'éclairer les politiques publiques et œuvrer à une transition juste.	Plan Air Climat Energie 2023 (p. 168)	Environnement, logement, énergie, mobilité, objectifs climatiques, etc.	Secteur statistique (SS)	Z (combinaison de sources)	I (indéterminée)	À identifier	Développement	Défi 1 Défi 2 Défi 3
<b>Sécurité</b>										
Violences basées sur le genre	IBSA, IWEPS, Statbel, VSA	Estimer les violences basées sur le genre et d'autres formes de violence interpersonnelle en Belgique et dans les trois régions.	/	Harcèlement sexuel au travail, violence domestique, violence dans des relations antérieures, violences d'autres personnes, caractéristiques sociodémographiques, etc.	Région (NUTS1)	S	0,2	Enquête européenne Gender-Based Violence	Production et diffusion	Défi 1



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Phases prévues <sup>1</sup> (voir <a href="#">A.5</a> )	Lien PSPB <sup>2</sup>
Interventions du SIAMU relatives aux incendies de bâtiments, fuites de gaz et alertes CO	IBSA, SIAMU	Estimer la densité des interventions du SIAMU par unité territoriale et le nombre de victimes par rapport à la population, dans le cadre du développement d'indicateurs de la qualité du cadre de vie.	/	Densité des interventions (nb/km <sup>2</sup> ) et nombre de victimes/10.000 habitants pour trois types d'interventions : incendies de bâtiments, fuites de gaz et alertes CO.	Secteur statistique (SS)	Z (traitement cartographique)	V	SIAMU	Développement, production et diffusion	Défi 1

<sup>1</sup> Principales phases prévues pour la programmation statistique : développement, production et diffusion.

<sup>2</sup> Lien avec le programme statistique pluriannuel bruxellois 2023-2026 sur les défis statistiques : mesurer la qualité du cadre de vie (défi 1), mesurer l'inclusion de la Ville-Région (défi 2) et mesurer la résilience urbaine (défi 3).





## 2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS BRUXELLOIS PRODUCTEURS DE STATISTIQUES

### 2.1. PRODUCTION DE STATISTIQUES EXISTANTES

Les statistiques existantes des autres organismes publics bruxellois producteurs de statistiques sont celles reprises dans le cadre de l'inventaire régional de la statistique et dont les travaux d'actualisation statistiques sont prévus en 2025.

Les statistiques sont présentées par thème et regroupées par sous-thème.

Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
<b>Précarité et Aide sociale</b>										
Allocation d'aide aux personnes âgées (APA) <sup>2</sup>	Iriscare	Connaître le nombre de bénéficiaires et les montants d'une allocation d'aide aux personnes âgées (APA).	Article 153 des lois coordonnées du 04 août 1930.	Allocation d'aide aux personnes âgées (APA), personnes âgées de 65 ans ou plus, tranche d'âges, sexe, montant payé par mois, etc.	Commune (UAL2)	A	12	Iriscare DataBase	T+3M	Non
Allocations familiales <sup>2</sup>	Iriscare	Connaître le nombre d'enfants ayant droit et le nombre de bénéficiaires d'allocations familiales en RBC ainsi que leur montant.	Article 153 des lois coordonnées du 04 août 1930.	Caractéristiques du droit et du montant des allocations familiales, caractéristiques sociodémographiques des enfants ayant droit et des bénéficiaires, et montants payés par type de bénéficiaire.	Commune (UAL2)	A, R	4	Iriscare (Base de données allocations familiales)	T+6M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Allocations de naissance et primes d'adoption <sup>2</sup>	Iriscare	Connaître le nombre d'allocations de naissance et de primes d'adoption.	Article 153 des lois coordonnées du 04 août 1930.	Allocation de naissance et prime d'adoption, par rang des naissances, par rang des adoptions, par caisse, groupe d'âge pour les adoptions.	Commune (UAL2)	A, R	2	Iriscare DataBase	T+9M	Non
Personnes sans-abri et mal logées en RBC <sup>2</sup>	Bruss'Help	Estimer le nombre de personnes sans-abri et mal logées.	/	Catégorie ETHOS (sans-abri, sans logement, etc.), âge, genre, nombre de mineurs ; situation de vie, ressources selon le statut de séjour et utilisation des services pour les personnes interrogées.	Région (NUTS1)	C	0,5	Bruss'Help (Dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en RBC)	T+6M	Non
Places agréées dans les services d'hébergement en RBC <sup>2</sup>	Bruss'Help	Connaître le nombre de places des centres d'accueil reconnus et subventionnés en RBC.	/	Type d'institutions d'hébergement, niveaux de pouvoir, sexe, état civil, situation familiale, chambres et configuration.	Région (NUTS1)	A, R	1	Bruss'Help (Monitoring)	T+12M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
<b>Santé</b>										
Naissances <sup>2</sup>	Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale	Connaître le nombre de naissances au cours d'une année.	Arrêtés royaux du 17 juin 1999 et du 14 juin 1999.	Naissance prématurée, poids de naissance, sexe, naissances multiples, caractéristiques de la mère et du père, etc.	Commune (UAL2)	A	1	Bulletins statistiques de naissances (Modèle I ou E-birth)	T+36M	Non
Mortalité par cause <sup>2</sup>	Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale	Connaître le nombre de décès et les causes spécifiques de mortalité.	Arrêtés royaux du 17 juin 1999 et du 14 juin 1999.	Mortalité générale, mortalité prématurée, espérance de vie, sexe, âge, nationalité, statut socio-économique, etc.	Commune (UAL2)	A	1	Bulletins statistiques de décès (Modèle III C)	T+24M	Non
Mortalité des enfants de moins d'un an <sup>2</sup>	Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale	Connaître le nombre de décès des enfants de moins d'un an par année.	Arrêtés royaux du 17 juin 1999 et du 14 juin 1999.	Mortalité fœto-infantile, sexe de l'enfant, lieu de décès et de naissance, caractéristiques mère et père, etc.	Commune (UAL2)	A	1	Bulletins statistiques de naissances (Modèle III D)	T+24M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Lits dans les maisons de repos en RBC <sup>2</sup>	Iriscare	Connaître le nombre de lits dans les maisons de repos reconnues par Iriscare ainsi que le taux d'occupation des lits de maisons de repos.	/	Nombre de lits agréés par institution reconnue par Iriscare (MRPA, MRS, CSJ), taux d'occupation des lits de maisons de repos, etc.	Commune (UAL2)	A	4	Iriscare (Curas)	T+3M	Non
Forfait dans les maisons de repos en RBC <sup>2</sup>	Iriscare	Connaître le forfait journalier dans les maisons de repos reconnues par Iriscare ainsi que le prix d'hébergement moyen pondéré par occupation.	/	Forfait journalier par institution reconnue par Iriscare (MRPA, MRS), prix d'hébergement moyen pondéré par occupation, etc.	Commune (UAL2)	A	4	Iriscare (Curas)	T+3M	Non
Lits dans les maisons de soins psychiatriques en RBC <sup>2</sup>	Iriscare	Connaître le nombre de lits/places reconnus dans le secteur des maisons de soins psychiatriques (MSP) en RBC.	/	Nombre de lits/places reconnus, institutions (MSP), nombre moyen de lits, etc.	Commune (UAL2)	A	C	Iriscare	T+1W	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Lits dans les initiatives d'habitations protégées en RBC <sup>2</sup>	Iriscare	Connaître le nombre de lits/places reconnus dans le secteur des initiatives d'habitations protégées (IHP) en RBC.	/	Nombre de lits/places reconnus, institutions (IHP), nombre moyen de lits, etc.	Commune (UAL2)	A	C	Iriscare	T+1W	Non
Couverture vaccinale des enfants de 18 à 24 mois <sup>2</sup>	Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale	Estimer des indicateurs de couverture vaccinale des enfants de 18 à 24 mois.	/	Maladies et vaccination des enfants, âge, rang et sexe de l'enfant, caractéristiques sociales et comportements de santé des parents, etc.	Région (NUTS1)	S	V	Observatoire de la Santé et du Social (Enquête de couverture vaccinale des enfants de 18 à 24 mois)	T+12M	Non
Dépistage organisé du cancer du sein <sup>2</sup>	Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale	Connaître la participation des femmes bruxelloises de 50-69 ans au programme de dépistage organisé du cancer du sein.	/	Nombre de mammotests par commune de résidence de la femme, par groupe d'âge, taux de couverture par mammotest par commune de résidence, taux de participation, taux de mammotest positifs et taux de rappel, etc.	Commune (UAL2)	A	0,5	Centre bruxellois de coordination pour le dépistage du cancer du sein et du côlon (Bruprev)	T+24M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
<b>Marché du travail</b>										
Demandeurs d'emploi inoccupés	Actiris	Connaître les personnes sans emploi rémunéré inscrites comme demandeuses d'emploi.	Protocole d'accord conclu entre l'ONEM et les Services régionaux de placement.	Sexe, catégorie, niveau d'études, durée d'inactivité, nationalité, classe d'âge, etc.	Secteur statistique (SS)	A	12	Actiris, ADG, Forem, VDAB	T+1M	Outil interactif (ViewStat)
Offres d'emploi	Actiris	Connaître le nombre d'offres d'emploi transmises à Actiris.	Protocole d'accord conclu entre l'ONEM et les Services régionaux de placement.	Offres d'emploi reçues, satisfaites et en suspens, type, domaine professionnel, secteur d'activité, etc.	Région (NUTS1)	A	12	Actiris	T+1M	Outil interactif (ViewStat)
Personnel des Services publics régionaux et des OIP de la RBC	talent.brussels	Connaître la situation du personnel des SPRB et OIP de type A et B de la RBC au 30 juin et au 31 décembre.	Arrêté du Gouvernement de la RBC du 4 décembre 1997.	Situation juridique, niveau, rôle linguistique, régime de travail, sexe, âge, lieu de domicile, télétravail et heures de formation.	Région (NUTS1)	A	1	talent.brussels (Observatoire de l'emploi)	T+12	Non
Personnel des administrations locales	SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux	Connaître l'effectif (ETP et unités) des administrations communales et CPAS de la RBC.	Loi spéciale du 13 juillet 2001.	Sexe, lieu de domicile, statut, niveau, classes d'âge, etc.	Commune (UAL2)	A	1	SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux	T+6M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Permis de travail	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi	Connaître le nombre de permis de travail octroyés aux ressortissants étrangers.	Loi du 30 avril 1999 ; Arrêté royal du 9 juin 1999.	Type de permis, nationalité, demandes, octrois, renouvellements.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi	T+6M	Non
Titres-services	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi	Suivre la politique des titres-services en RBC.	Loi du 20 juillet 2001 ; Arrêté royal du 12 décembre 2001.	Titres-services, entreprises de titres-services et travailleurs, utilisateurs, sexe, niveau de formation, heures de travail, etc.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi	T+6M	Non
Subventions facultatives pour l'emploi	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi	Connaître les subventions facultatives octroyées pour l'emploi par le SPRB – BEE.	Ordonnance organique du 23 février 2006.	Nombre et montants de demandes, type de demande, appel à projets, hors appel à projets, etc.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi (Bases de données IMPALA)	T+6M	Non
Personnes formées	Bruxelles Formation	Connaître le nombre de personnes formées auprès de Bruxelles Formation ou ses partenaires.	/	Chercheurs d'emploi, travailleurs, type de formation, profil des stagiaires, heures de formation, etc.	Région (NUTS1)	A	1	Bruxelles Formation (Pléiades et Corail)	T+6M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Insertion après formation	Bruxelles Formation	Étudier les parcours professionnels des personnes formées par Bruxelles Formation.	/	Motifs d'entrée en formation, motivation en formation, emploi dans l'année qui suit la formation, raisons de non emploi, certifications, etc.	Région (NUTS1)	S	1	Bruxelles Formation (Dispositif Insertion après formation)	T+22M	Non
<b>Économie</b>										
Employeurs en économie d'insertion sociale	SPRB – Bruxelles Économie et Emploi	Connaître le nombre d'attestations demandées par les employeurs en économie sociale sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.	Arrêté royal du 3 mai 1999 ; Arrêté royal du 24 décembre 2002 ; Ordonnance du 18 mars 2004.	Nombre de demandes, statut du dossier, type, etc.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi	T+6M	Non
Opérateurs bio	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi	Connaître le nombre d'opérateurs certifiés bio situés en Région de Bruxelles-Capitale.	Arrêté du GRBC du 3 décembre 2009 ; Arrêté ministériel du 13 mai 2013.	Certification « bio » ; type d'activité agricole ; nombre d'activités agricoles	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi	T+6M	Non





Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Cellules commerciales	hub.brussels	Connaître l'évolution de la fonction commerciale dans les noyaux commerciaux du PRAS, et dans le reste de la RBC.	/	Fonction commerciale précise, surfaces, location de locaux commerciaux (occupés ou vides), turn-over des cellules commerciales.	Secteur statistique (SS)	A, C	I	Enquête exhaustive 1997, Noyaux commerciaux du PRAS 2005, hub.brussels (Base de données pour les cellules commerciales)	/	Non
Flux piétons	hub.brussels	Connaître les flux quotidiens moyens de piétons passant dans les quartiers commerçants en RBC.	/	Nombre de piétons passant par jour et par heure, quartiers commerçants en RBC.	Quartier (MdQ)	D	365	hub.brussels (Enquête Chaland)	T+12M	Non
Subventions facultatives pour l'économie	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi	Connaître les subventions facultatives octroyées aux entreprises par le SPRB – BEE.	Ordonnance organique du 23 février 2006.	Nombre et montants de subsides, type de subsides, type de demande, statuts, etc.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Économie et Emploi (Bases de données IMPALA)	T+6M	Non
<b>Recherche et technologie</b>										
Nombre d'ETP soutenus par Innoviris	Innoviris	Connaître le nombre d'équivalents temps-plein dans les projets soutenus par Innoviris.	Ordonnance du 26 mars 2003.	Projets RDI selon le programme et le type de bénéficiaires (entreprises, autres institutions de recherche).	Région (NUTS1)	A	1	Innoviris Database (Blake)	Continu	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Soutien financier pour la recherche et l'innovation par Innoviris	Innoviris	Connaître le nombre de projets et le montant du financement par Innoviris.	Ordonnance du 26 mars 2003.	Projets RDI selon le programme et le type de bénéficiaires (entreprises, autres institutions de recherche), nouveaux projets.	Région (NUTS1)	A	1	Innoviris Database (Blake)	Continu	Non
<b>Finances publiques</b>										
Budget de la Région de Bruxelles-Capitale	SPRB - Bruxelles Finances et Budget	Connaître le budget consolidé de la RBC (service public régional et organismes publics régionaux).	Accord de coopération du 1 <sup>er</sup> octobre 1991 entre le Fédéral et les entités fédérées.	Recettes, dépenses prévues, annexes, etc.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Finances et Budget	T+0D	Non
Compte général (consolidé) de la Région de Bruxelles-Capitale	SPRB - Bruxelles Finances et Budget	Connaître le compte général (consolidé) de l'entité régionale.	Ordonnance organique du 23 février 2006 ; Arrêté royal du 10 novembre 2009 ; Arrêté du GRBC du 23 mai 2013.	Bilan, compte de résultats, droits et engagements hors bilan, compte synthétique des opérations budgétaires, compte d'exécution du budget, annexes, etc.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Finances et Budget	/	Non
Encours de la dette de la Région de Bruxelles-Capitale	SPRB - Bruxelles Finances et Budget	Connaître la dette régionale.	Accord de coopération du 1 <sup>er</sup> octobre 1991 ; Règlement (CE) n° 2223/96 du 25 juin 1996, etc.	Dette directe, dette garantie, cashpooling, etc.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Finances et Budget	T+12M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Finances des administrations locales	SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux	Connaître le budget et comptes financiers des communes et CPAS bruxellois.	Loi spéciale du 13 juillet 2001.	Comptes, budgets, modifications budgétaires, recettes et dépenses des communes et CPAS.	Commune (UAL2)	A	1	SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux	T+9M	Non
Financement régional des pouvoirs locaux	SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux	Connaître les dotations de la RBC aux communes et CPAS bruxellois.	Loi spéciale du 13 juillet 2001.	Type de dotations et subventions.	Commune (UAL2)	A	1	SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux	T+9M	Non
Investissements de finance& invest.brussels	finance& invest.brussels	Connaître le nombre et le montant d'investissements effectués par finance&invest.brussels.	/	Type de financement, type d'entreprises, secteur d'activité, instruments, etc.	Région (NUTS1)	A	1	finance& invest.brussels	T+4M	Non
<b>Aménagement du territoire et immobilier</b>										
Bureaux vacants et marché des bureaux	citydev.brussels	Connaître la taille du parc de bureaux existant et le nombre de bureaux vacants.	/	Type d'inoccupation, année de construction, catégorie de taille de bureau, dynamisme du marché de bureaux, etc.	Quartier (MdQ)	A	1	citydev.brussels & perspective.brussels (Observatoire des bureaux)	T+2M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Superficie plancher de bureaux	perspective.brussels	Estimer le total des superficies plancher de "bureaux" et des superficies plancher de "production de biens immatériels" au sens du PRAS.	/	Superficie totale de bureaux, superficie de bureaux convertis, zone du PRAS, etc.	Secteur statistique (SS)	A, C, D, S	1	SitEx (Stock Superficie Plancher bureau)	T+12M	Non
Superficie plancher des activités productives	perspective.brussels	Connaître les activités productives autorisées reprenant les biens immobiliers de plus de 1.000 m <sup>2</sup> au sens du PRAS.	/	Superficie plancher nette autorisée, etc.	Secteur statistique (SS)	A, C, D, S	1	SitEx (Stock Superficie Plancher d'au moins 1.000 m <sup>2</sup> )	/	Non
Logements autorisés	perspective.brussels	Connaître les logements autorisés par permis d'urbanisme.	Art 124-195 du CoBAT relatifs aux permis d'urbanisme.	Autorisations nettes, créations et suppressions, type de logements, chambres en logements collectifs.	Secteur statistique (SS)	A	1	urban.brussels & Services communaux d'urbanisme (Permis d'urbanisme)	T+18M	Non
Chambres d'hôtel autorisées	perspective.brussels	Connaître le nombre de chambres d'hôtel autorisées par permis d'urbanisme.	Art 124-195 du CoBAT relatifs aux permis d'urbanisme.	Autorisations nettes, créations et suppressions, superficie plancher d'hôtel autorisée.	Secteur statistique (SS)	A	1	urban.brussels & Services communaux d'urbanisme (Permis d'urbanisme)	T+18M	Non
Ventes de logements par citydev.brussels	citydev.brussels	Connaître les ventes de logements (appartements et maisons) par citydev.brussels.	/	Type de logements (appartements et maisons).	Commune (UAL2)	A	1	citydev.brussels	T+6M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Primes à l'amélioration de l'habitat	urban.brussels	Connaître les primes gérées par urban.brussels dans le cadre du dispositif RENOLUTION.	Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 31 mars 2022.	Nombre de primes accordées, primes par type de travaux, montant octroyé, type de demandeur, type de bien, etc.	Secteur statistique (SS)	A	1	urban.brussels - Direction de la Rénovation urbaine	T+12M	Non
Observatoire des activités productives	citydev.brussels	Connaître les ateliers et entrepôts d'activités de production.	/	Stock, transformations et vacances, zones industrielles, année de construction, secteur d'activité de l'atelier, etc.	Commune (UAL2)	A	1	Base de données SitEx	T+2M	Étude sur la préparation culinaire et les microbrasseries
Logements sociaux occupés	SLRB	Connaître le volume de logements sociaux occupés par les ménages.	Contrat de gestion de niveau 2, article 73.	Patrimoine des logements, logements occupés, logements neufs, logements en rénovation, logements en vacances locatives, par nombre de chambres, etc.	Secteur statistique (SS)	A	1	SLRB (Bases de données des SISP)	T+12M	Non
Ménages locataires des logements sociaux	SLRB	Connaître le nombre de ménages habitant dans un logement social en RBC.	/	Composition des ménages, types de ménages, chefs et membres de ménages par sexe et âge, revenus des ménages.	Région (NUTS1)	A	1	SLRB (Bases de données des SISP)	T+12M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Loyers des logements sociaux occupés	SLRB	Connaître les loyers réels payés par les ménages locataires.	Contrat de gestion de niveau 2, article 73.	Types de loyers, composition du loyer réel.	Région (NUTS1)	A	1	SLRB (Bases de données des SISP)	T+12M	Non
Candidats pour le logement public	SLRB	Connaître l'évolution du nombre de candidats sur les listes d'attentes pour le logement public.	/	Radiations, nouvelles inscriptions, type de logement demandé, revenus des ménages candidats.	Commune (UAL2)	A	1	SLRB (Bases de données des SISP)	T+12M	Non
Parc de logements des opérateurs immobiliers publics	perspective.brussels	Connaître le nombre de logements des opérateurs immobiliers publics (OIP) en RBC.	Ordonnance du 17 juillet 2003 sur le Code bruxellois du Logement, art. 25.	Type de logements des OIP, selon le nombre de chambres, etc.	Quartier (MdQ)	A	1	perspective.brussels (Parc de logements des OIP)	T+6M	Non
Logements loués dans le secteur privé	perspective.brussels	Estimer les caractéristiques des logements du parc locatif privé en RBC et leurs évolutions.	Article 108 du Code bruxellois du logement.	Type, superficie habitable, état, niveau de confort, date de construction, performances énergétiques, etc.	Commune (UAL2)	S	V	perspective.brussels (Observatoire des loyers)	T+12M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Locataires des logements du secteur privé	perspective.brussels	Déterminer les caractéristiques sociodémographiques des locataires du privé et leurs comportements.	Article 108 du Code bruxellois du logement.	Âge, situation familiale, revenus, statut socioprofessionnel.	Commune (UAL2)	S	V	perspective.brussels (Observatoire des loyers)	T+12M	Non
Loyers dans le secteur privé	perspective.brussels	Estimer le niveau des loyers mensuels de logements privés.	Article 108 du Code bruxellois du logement.	Caractéristiques spécifiques et évolution des loyers de logements locatifs.	Commune (UAL2)	S	V	perspective.brussels (Observatoire des loyers)	T+12M	Non
<b>Environnement et Énergie</b>										
Pollution de l'air	Bruxelles Environnement	Connaître la qualité de l'air en Région de Bruxelles-Capitale.	Diverses directives européennes <sup>3</sup> ; Ordonnance du 2 mai 2013 (COBRACE).	Type de polluants considérés fonction de la station de mesure concernée.	Région (NUTS1)	D	C	Bruxelles Environnement	T+12M	Non
Émissions de polluants dans l'air	Bruxelles Environnement	Modéliser les émissions de polluants dans l'air en Région bruxelloise.	Diverses directives et règlements européens <sup>3</sup> .	Gaz à effet de serre, polluants atmosphériques, répartition sectorielle.	Région (NUTS1)	A, S, Z	1	Bruxelles Environnement	T+24M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Qualité biologique de l'eau	Bruxelles Environnement	Connaître la qualité biologique des cours d'eau et étangs en Région de Bruxelles-Capitale.	Diverse directives européennes <sup>3</sup> et ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau.	Qualité des cours d'eau et étangs.	Région (NUTS1)	D	0,33	Bruxelles Environnement	T+12M	Non
Qualité physico-chimique et chimique de l'eau	Bruxelles Environnement	Connaître la qualité des eaux en Région de Bruxelles-Capitale (qualité générale et chimique des eaux de surface, qualité des eaux souterraines, qualité chimique des sédiments/boues).	Diverse directives européennes <sup>3</sup> et ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau.	Qualité des eaux de surface, eaux souterraines et des sédiments/boues, description des paramètres hydromorphologiques	Région (NUTS1)	D	1	Bruxelles Environnement	T+12M	Non
Qualité des eaux de la Senne	Hydria	Évaluer la qualité des eaux de la Senne à l'entrée, en et à la sortie de la RBC.	Diverse directives européennes <sup>3</sup> et ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau.	Stations multi paramètres, température, PH, conductivité, oxygène dissous, turbidité, etc.	Région (NUTS1)	R	1	Flowbru	Continu	Non





Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Eaux usées	Hydria	Connaître les caractéristiques des eaux usées collectées et traitées dans les stations d'épuration de la RBC.	Diverse directives européennes <sup>3</sup> et ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau.	Volumes d'eaux collectées et traitées, flux des eaux usées, stations d'épuration, composition brute des eaux, pollution éliminée, déchets évacués, etc.	Région (NUTS1)	R	365	Hydria	Continu	Non
Eaux de surface	Hydria	Connaître les mesures de hauteur et de débit des eaux de surface dans les différentes stations de la RBC.	/	Hauteur et débit des eaux de surface, etc.	Région (NUTS1)	R	365	Flowbru	Continu	Non
Production d'eau potable	Vivaqua	Connaître la production annuelle d'eau potable.	/	Bassin ou site de production.	Région (NUTS1)	R	1	Vivaqua	T+6M	Non
Compteurs d'eau	Vivaqua	Connaître le nombre de compteurs du réseau de distribution d'eau et suivre l'évolution du placement de nouveaux compteurs en RBC.	Ordonnance cadre eau ; Code bruxellois du logement.	Compteurs placés, remplacés et supprimés, nombre d'usagers avec un contrat actif.	Commune (UAL2)	R	1	Vivaqua	T+6M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Consommation d'eau	Vivaqua	Connaître les volumes facturés aux abonnés de la consommation d'eau potable.	Ordonnance cadre eau ; Code bruxellois du logement.	Approvisionnement facturé aux abonnés, approvisionnement consommé par les abonnés, approvisionnement non enregistré auprès des abonnés.	Commune (UAL2)	R	1	Vivaqua	T+6M	Non
Qualité de l'eau potable	Vivaqua	Connaître la dureté, la composition chimique moyenne et la qualité microbiologique des eaux distribuées.	Ordonnance cadre eau.	Paramètres d'analyse de la qualité de l'eau.	Région (NUTS1)	R	4	Vivaqua	T+1M	Non
Aléa d'inondation	Bruxelles Environnement	Connaître l'étendue des inondations pour 3 types d'aléas (faible, moyen, élevé).	/	Aléa d'inondation, types d'aléas, types d'inondation.	Région (NUTS1)	D, Z	0,17	Bruxelles Environnement	/	Non
Imperméabilisation des sols	Bruxelles Environnement	Connaître le taux d'imperméabilisation des sols.	/	Sols imperméables, sols perméables, taux d'imperméabilisation	Région (NUTS1)	Z	/	Bruxelles Environnement	/	Non
Identification et traitement des sols pollués	Bruxelles Environnement	Connaître la superficie totale des parcelles cadastrales et le nombre de parcelles correspondant ayant subi un traitement du sol.	Ordonnances sol du 5 mars 2009 et 6 mai 2021.	Nombre d'études de sol ou de travaux de traitement du sol déclarés conformes.	Région (NUTS1)	A	C	Bruxelles Environnement	T+12M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Carte d'évaluation biologique	Bruxelles Environnement	Connaître les sites de haute valeur biologique et dignes de protection.	Ordonnance Nature du 1 <sup>er</sup> mars 2012.	Inventaire des sites de haute valeur biologique (sur base d'un score de A à E)	Région (NUTS1)	A, R, D	0,1	Bruxelles Environnement	T+24M	Mise à jour réalisée en 2022 (nouvelle méthodologie)
Déchets municipaux	Bruxelles Environnement	Connaître les déchets municipaux générés par an en Région de Bruxelles-Capitale (quantité et répartition des déchets ménagers et assimilés).	Directive (EU) 2018/851 sur les déchets ; Ordonnance relative aux déchets du 14 juin 2012.	Quantité et répartition des déchets ménagers et assimilés générés, quantité des déchets par habitant, taux de recyclage, etc.	Région (NUTS1)	A	C	Bruxelles Environnement	T+24M	Utilisation de la même méthode pour les chiffres de 2025
Déchets totaux	Bruxelles Environnement	Connaître la quantité de déchets collectés annuellement sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.	Directive (EU) 2018/851 sur les déchets ; Ordonnance relative aux déchets du 14 juin 2012.	Déchets collectés, déchets traités et leur mode de traitement, principaux secteurs producteurs de déchets, etc.	Région (NUTS1)	A	C	Bruxelles Environnement	T+24M	Non
Collectes de déchets réalisées par Bruxelles-Propreté	Bruxelles-Propreté	Connaître la quantité de déchets ménagers et assimilés collectés par Bruxelles-Propreté.	Ordonnance relative aux déchets du 14 juin 2012.	Type de déchet, mode de valorisation.	Région (NUTS1)	A	1	Bruxelles-Propreté	T+12M	Nouvelle méthodologie pour le taux de recyclage/réemploi



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Traitement des déchets par Bruxelles-Propreté	Bruxelles-Propreté	Connaître le traitement des apports de déchets en vue de valorisation énergétique, de recyclage ou de compostage.	/	Valorisation énergétique de déchets résiduels, recyclage des déchets, compostage des déchets verts de jardin.	Région (NUTS1)	A	1	Bruxelles-Energie / UIOM, Bruxelles-Energie/RECY CLIS et Bruxelles-Compost	T+12M	Non
Composition des poubelles des ménages	Bruxelles-Propreté	Connaître la composition moyenne des déchets ménagers de la Région Bruxelles-Capitale.	/	Déchets produits par les ménages bruxellois par type de flux.	Région (NUTS1)	S	1	Bruxelles-Propreté (Analyse de la composition des poubelles)	/	Révision de la méthodologie d'échantillonnage
Gisement de déchets ménagers	Bruxelles-Propreté	Estimer la quantité globale de déchets produits par les habitants dans la Région de Bruxelles-Capitale.	/	Production totale des déchets ménagers.	Région (NUTS1)	S	1	Bruxelles-Propreté (Analyse de gisement)	/	Révision de la méthodologie d'échantillonnage
Espaces verts gérés par Bruxelles Environnement	Bruxelles Environnement	Connaître le nombre et superficie d'espaces verts gérés par Bruxelles Environnement.	/	Nombre et superficie d'espaces verts.	Région (NUTS1)	D	C	Bruxelles Environnement	/	Non
Espaces verts et espaces publics végétalisés accessibles au public	Bruxelles Environnement	Connaître les espaces verts et espaces publics végétalisés accessibles au public.	/	Espaces verts et espaces publics végétalisés accessibles au public.	Région (NUTS1)	D	C	Bruxelles Environnement	/	Mises à jour



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Végétalisation	Bruxelles Environnement	Connaitre la répartition de la végétation sous forme de couverture végétale et le taux de végétalisation.	/	Couverture végétale (résolution : 2 m), taux de végétation haute, taux de végétation basse, etc.	Région (NUTS1)	Z	0,5	Bruxelles Environnement	/	Non
Cadastres du bruit	Bruxelles Environnement	Cartographier les niveaux de bruit auxquels est exposée la population bruxelloise.	Directive européenne 2015/1996 du 19 mai 2015.	Cadastre du bruit des avions, cadastre du bruit ferroviaire, cadastre du bruit routier, exposition de la population au bruit.	Région (NUTS1)	D, Z	1 (avions) et 0,2 (autres)	Bruxelles Environnement	/	Non
Réseau de mesure pour le bruit	Bruxelles Environnement	Caractériser dans le temps les niveaux de bruit auxquels est exposée la population bruxelloise.	Directive européenne 2015/1996 du 19 mai 2015.	Source de bruit principale, niveaux de bruit, stations de mesure permanentes et temporaires, etc.	Région (NUTS1)	D	365	Bruxelles Environnement	T+1W	Non
Baromètres GoodFood	Bruxelles Environnement	Évaluer les avancées par rapport aux objectifs de la stratégie Good Food et estimer les perceptions et comportements en matière d'alimentation durable.	/	Perceptions et comportements en alimentation durable, genre, âge, niveau d'instruction, activité professionnelle, zone d'habitat, etc.	Région (NUTS1)	S	V	Bruxelles Environnement (Baromètres GoodFood)	/	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Bilans énergétiques	Bruxelles Environnement	Estimer la production, la récupération, la transformation et la consommation d'énergie par vecteur et par secteur/activité.	Règlement (UE) n ° 147/2013 du 13 février 2013, etc.	Sources et vecteurs énergétiques, secteurs économiques et activités, etc.	Région (NUTS1)	A, C, R, S	1	Diverses enquêtes, sources administratives et bases de données privées	T+18M	Méthodologie revue
Points de fourniture d'électricité	Sibelga	Connaître le nombre de points de fourniture d'électricité sur des réseaux de distribution en RBC.	Ordonnances sur les marchés de l'électricité et du gaz en RBC.	Points de fourniture inactifs, points de fournitures actifs : haute tension et basse tension.	Commune (UAL2)	R	1	Sibelga	T+6M	Non
Quantité d'électricité transportée	Sibelga	Connaître la quantité d'électricité transportée sur les réseaux de distribution et facturée aux fournisseurs.	Ordonnances sur les marchés de l'électricité et du gaz en RBC.	Électricité transportée (haute et basse tension), électricité injectée, taux de perte.	Commune (UAL2)	R	1	Sibelga	T+6M	Non
Points de fourniture de gaz naturel	Sibelga	Connaître le nombre de points de fourniture de gaz naturel sur des réseaux de distribution en RBC.	Ordonnances sur les marchés de l'électricité et du gaz en RBC.	Points de fourniture inactifs, points de fournitures actifs : moyenne et basse pression.	Commune (UAL2)	R	1	Sibelga	T+6M	Non
Quantité de gaz naturel transportée	Sibelga	Connaître la quantité de gaz naturel transportée sur les réseaux de distribution et facturée aux fournisseurs.	Ordonnances sur les marchés de l'électricité et du gaz en RBC.	Gaz transporté (moyenne et basse pression), gaz injecté.	Commune (UAL2)	R	1	Sibelga	T+6M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Parc de production d'électricité verte	Brugel	Connaître les informations sur le parc de production d'électricité verte en RBC et sur la dynamique du marché des certificats verts et des garanties d'origine.	Arrêté du Gouvernement de la RBC du 17 décembre 2015 relatif à la promotion de l'électricité verte.	Type de propriétaire, type de technologie, source d'énergie, catégorie de puissance, etc.	Commune (UAL2)	A	12	Brugel	T+1M	Non
Observatoires des prix de l'électricité et du gaz	Brugel	Connaître les données relatives à l'évolution des prix de l'électricité et du gaz en RBC.	Article 30bis, §2., 13° de l'Ordonnance Électricité du 19 juillet 2001.	Évolution et décomposition de la facture annuelle selon le type de consommation, prix moyen des offres disponibles, etc.	Région (NUTS1)	A	12	Brugel	T+1M	Non
Observatoire des indicateurs sociaux du marché de l'électricité et du gaz	Brugel	Connaître les données relatives à l'évolution des indicateurs sociaux du marché de l'électricité et du gaz en RBC.	Article 30bis, §2., 13° de l'Ordonnance Électricité du 19 juillet 2001.	Électricité, gaz, aspects sociaux, type de clients hivernaux, type de coupures, type de ménages, etc.	Région (NUTS1)	A	12	Brugel	T+2M	Non
Observatoire du partage de l'énergie	Brugel	Connaître les données sur les dernières évolutions observées en matière de partage d'électricité en RBC.	Article 30bis, §2., 13° de l'Ordonnance Électricité du 19 juillet 2001.	Type de partage, type de participants, type de tarifs pour le partage d'énergie, etc.	Commune (UAL2)	A	12	Brugel	T+1M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Observatoire du partage de l'eau	Brugel	Connaître les indicateurs et les données clefs du secteur de l'eau en RBC.	Mission de contrôle des tarifs de l'eau.	Raccordement d'eau, segment de conduites, échantillon d'eau, compteur d'eau, incident ou événement, etc.	Région (NUTS1)	A	1	Brugel	/	Non
<b>Mobilité et Transport</b>										
Analyse du parc des véhicules	Bruxelles Environnement	Connaître la composition du parc des véhicules en rapport avec les paramètres techniques et les impacts sur l'environnement.	/	Paramètres techniques des véhicules, impacts environnementaux, véhicules des particuliers et véhicules de sociétés, voitures achetées et voitures en location.	Région (NUTS1)	A, R	1	VITO (données SPF Mobilité et Transports, RENTA, Ecoscore-database)	T+12M	Non
Véhicules neufs et d'occasion mis en circulation	Bruxelles Environnement	Connaître les caractéristiques techniques et environnementales des véhicules mis en circulation.	/	Paramètres techniques et environnementaux, scores écologiques, véhicules neufs et d'occasion.	Région (NUTS1)	A, R	1	VITO (données SPF Mobilité et Transports, RENTA, Ecoscore-database)	T+12M	Non
Véhicules-kilomètres en RBC	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître les véhicules-km comptés ou estimés pour le réseau routier en RBC.	/	Type de route, catégorie de véhicules.	Région (NUTS1)	C, D, S	1	SPRB - Bruxelles Mobilité	T+24M	Non





Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Contrôle technique des véhicules	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître le nombre de contrôles techniques des véhicules utilisés sur la voie publique au regard de la sécurité et de la protection de l'environnement.	Arrêté royal du 15 mars 1968 ; Arrêté royal du 23 décembre 1968.	Centre de contrôle technique, cartes vertes/rouges, type de véhicule, contrôles périodiques/non-périodiques, etc.	Région (NUTS1)	R	12	Prego et organismes bruxellois agréés pour le contrôle technique	T+1M	Non
Comptages manuels de cyclistes en RBC	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître le nombre de personnes qui se déplacent à vélo.	Convention entre Bruxelles Mobilité et Pro Vélo.	Comptage manuels saisonniers, comptage des types de vélos (H/F), comptage relatif à la qualité de l'éclairage, vélos en stationnement, cyclistes par sexe, etc.	Région (NUTS1)	D	1	Observatoire du vélo en RBC	T+2M	Non
Longueur des aménagements cyclables en RBC	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître la longueur des aménagements cyclables en RBC.	/	Type d'aménagement, aménagements bi-directionnels.	Région (NUTS1)	Z	1	Mobile Mapping (Lidar)	/	Non
Voyages sur le réseau de la STIB	STIB	Connaître le volume total de voyages et la répartition par mode de transport sur le réseau de la STIB.	/	Mode de transport (tram, autobus, métro, taxibus).	Région (NUTS1)	A	1	STIB	T+12M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Production kilométrique réelle en services clients STIB	STIB	Connaître le volume total et la répartition de la production kilométrique réelle en services clients.	/	Kilomètres-convois, mode de transport (tram, autobus, métro, taxibus).	Région (NUTS1)	A	1	STIB	T+12M	Non
Titres vendus par la STIB	STIB	Connaître le nombre de titres de transport qui sont vendus pour le réseau de la STIB.	/	Billets, cartes, EMV, abonnements, ristourne sur vente, etc.	Région (NUTS1)	A	1	STIB	T+12M	Non
Places-kilomètres réelles en service voyageurs STIB	STIB	Connaître le nombre de places-kilomètres réelles en service voyageurs.	/	Norme utilisée de 4 places par mètre carré, mode de transport (tram, bus, métro, taxibus).	Région (NUTS1)	A	1	STIB	T+12M	Non
Longueur d'axe de la STIB	STIB	Connaître la longueur des axes du réseau STIB, la distance moyenne entre arrêts et la distance moyenne du réseau.	/	Longueurs totales d'axes pour les différents modes de transport du réseau.	Région (NUTS1)	A	1	STIB	T+12M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Points d'arrêt de la STIB	STIB	Connaître le nombre de stations de métro, le nombre total d'arrêts, le nombre d'arrêts de surface dotés d'abris et les distances moyennes entre les arrêts.	/	Stations de métro, arrêts, arrêts de surface dotés d'abris, distances moyennes entre les arrêts des lignes des autobus et du tram, entre les arrêts du métro et prémétro, moyenne du réseau.	Région (NUTS1)	A	1	STIB	T+12M	Non
Taxis et limousines	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître les statistiques liées aux taxis et limousines en circulation en RBC.	Ordonnance du 27 avril 1995 ; AGRBC du 29 mars 2007.	Véhicules taxis et limousines (type d'exploitants, caractéristiques, catégorie), autorisations des taxis et limousines, chauffeurs par statut, stationnement des taxis, etc.	Commune (UAL2)	A	12	SPRB - Bruxelles Mobilité (Bases de données AXI et BO)	/	Non
Collecto (Transport collectif de nuit par taxis)	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître les statistiques liées à l'exploitation du service Collecto (transport collectif de nuit par taxis).	Arrêté du 29 mai 2008 ; Arrêté du 4 février 2010 ; Arrêté du 21 février 2019.	Nombre d'arrêts de départ, nombre de voyageurs, nombre de courses taxis, taux de regroupement, etc.	Commune (UAL2)	R	1	Prestataire de services de la concession	T+2M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Offre et demande de voitures partagées	parking.brussels	Connaître l'offre et demande pour l'autopartage avec usage de places de stationnement réservées et en flotte libre.	Conventions ad hoc avec les opérateurs.	Places de stationnement réservées, véhicules, flotte libre, trajets, membres, etc.	Commune (UAL2)	C, S	1	Enquêtes Carsharing	T+11M	Non
Trafic par voie d'eau	Port de Bruxelles	Connaître le volume global du trafic de marchandises par la voie d'eau pour l'activité portuaire à Bruxelles.	/	Trafic propre, trafic en transit, catégorie de produits, origine et destination des échanges, trafic propre par port, trafics conteneurisés, trafics palettisés, etc.	Région (NUTS1)	A	1	Port de Bruxelles	T+6M	Non
Examens du permis de conduire	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître le nombre d'examens pratiques passés et réussis pour les catégories de véhicules A et B.	Arrêté royal du 23 mars 1998 ; AGRBC du 29 mars 2018.	Examens pratiques passés et réussis, catégories de véhicules A et B (moto et voiture).	Région (NUTS1)	R	1	Centres d'examen bruxellois	T+3M	Non
Écoles de conduite agréées	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître le nombre d'écoles de conduite agréées sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.	Arrêté royal du 23 mars 1998 ; Arrêté royal du 11 mai 2004 ; AGRBC du 29 mars 2018.	Unités d'établissement par école de conduite, catégories d'enseignement, etc.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Mobilité (comptage manuel)	T+1M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
Plan de déplacement des entreprises	Bruxelles Environnement	Diagnostiquer la situation de mobilité des entreprises de plus de 100 travailleurs.	COBRACE du 2 mai 2013 ; Arrêté du Gouvernement de la RBC du 1 Juin 2017.	Diagnostic mobilité du personnel, des visiteurs, des livraisons, véhicules utilisés, parkings disponibles, plan d'actions, composition et ecoscore moyen du parc de véhicules.	Région (NUTS1)	C	0,33	Bruxelles Environnement (Plans de déplacement des entreprises)	/	Non
Baromètre de la mobilité de Bruxelles-Capitale	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître les avis et perceptions des usagers sur un certain nombre de sujets et initiatives de mobilité.	Plan Régional de Mobilité (Good Move).	Usagers de l'offre de transport bruxelloise, satisfaction par mode de déplacement et par rapport à l'offre de mobilité dans son quartier, télétravail, etc.	Région (NUTS1)	S	V	SPRB - Bruxelles Mobilité (Baromètre de la mobilité en RBC)	T+12M	Non
Baromètre de satisfaction des clients de la STIB	SPRB - Bruxelles Mobilité	Estimer la perception par la clientèle de la STIB de la qualité de ses services.	Contrat de gestion STIB.	Habitudes de déplacement, satisfaction globale et détaillée, accessibilité, variables sociodémographiques, etc.	Région (NUTS1)	S	1	SPRB - Bruxelles Mobilité (Baromètre satisfaction STIB)	T+3M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Offre de stationnement en voirie	parking.brussels	Connaître l'offre de stationnement en voirie selon le type de réglementation.	Ordonnance du 6 juillet 2022.	Équivalent véhicule particulier, type de réglementation (non réglementé, zone rouge, zone orange, zone grise, zone verte, zone bleue, etc.).	Commune (UAL2)	A, D	C	parking.brussels (Relevé de stationnement en voirie)	T+3M	Non
Demande de stationnement en voirie	parking.brussels	Connaître le nombre de véhicules en stationnement en voirie par tronçon de voirie.	Ordonnance du 6 juillet 2022.	Occupation, tranche horaire, etc.	Commune (UAL2)	D	0,33	parking.brussels (Relevé de la demande de stationnement)	/	Non
Offre et demande de stationnement pour les vélos	parking.brussels	Connaître l'offre et demande de stationnement pour les vélos ainsi que l'offre sécurisée gérée par Cycloparking.	Ordonnance du 6 juillet 2022.	Dispositifs de stationnement, places de stationnements, vélos en stationnement, boxes à vélos, parkings vélos sécurisés, etc.	Commune (UAL2)	D	C	parking.brussels (Relevé de terrain), Plateforme Cycloparking	/	Relevé 2024 reprend les deux-roues motorisés et les drop zones.
Transport exceptionnel	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître le nombre d'autorisations de transport exceptionnel délivrées par Bruxelles Mobilité.	Arrêté royal du 2 juin 2010.	Demandeurs et utilisateurs d'autorisations, réseaux d'itinéraires, etc.	Région (NUTS1)	A	1	SPRB - Bruxelles Mobilité	T+3M	Non



Nom (voir A.5)	Producteur(s) (voir A.5)	Objectif (voir A.5)	Mandat (voir A.5)	Contenu (voir A.5)	Ventilation spatiale (voir A.3)	Collecte (voir A.1)	Fréquence (voir A.2)	Source(s) utilisée(s) (voir A.5)	Délai (voir A.4)	Développements <sup>1</sup>
Chantiers sur la voirie présentant un intérêt régional	SPRB - Bruxelles Mobilité	Connaître les nombres et types/nature des chantiers situés sur une voirie en RBC.	Ordonnance du 3 mai 2018.	Voirie régionale ou voirie communale, chantiers en fonction de la date, de la nature, de type, de l'importance de la zone des travaux, des délais d'autorisation, etc.	Région (NUTS1)	A	12	Plateforme OSIRIS	T+1M	Non
<b>Sécurité</b>										
Sentiment d'insécurité et victimation des entreprises	safe.brussels	Estimer le sentiment d'insécurité et les faits de victimation vécus par les entreprises et indépendants en RBC.	Ordonnance du 28 mai 2015.	Groupe cible, caractéristiques de l'entreprise, sentiment d'insécurité, victimisation, etc.	Quartier (AQ), zone de police	S	0,5	safe.brussels (Enquête régionale de sécurité : entreprises)	T+24M	Non
Sentiment d'insécurité et victimation des personnes	safe.brussels	Estimer le sentiment d'insécurité et les faits de victimation vécus par toute personne vivant, travaillant ou voyageant en RBC.	Ordonnance du 28 mai 2015.	Groupe cible, caractéristiques de la personne, sentiment d'insécurité, victimisation, etc.	Quartier (AQ), zone de police	S	0,5	safe.brussels (Enquête régionale de sécurité : personnes)	T+24M	Non
Interventions du Service d'Incendie de la RBC	SIAMU	Connaître l'évolution du nombre d'interventions du service d'incendie, les causes et les lieux.	Ordonnance du 19 juillet 1990.	Causes de l'incendie, nombre d'interventions par type d'intervention.	Commune (UAL2)	A	1	SIAMU	T+6M	Non



Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
<b>Tourisme et Culture</b>										
Baromètre des nuitées	visit.brussels	Estimer le nombre de nuitées et d'arrivées.	/	Nuitées, arrivées, nationalité du touriste, type d'hébergement, motif de séjour, mois, saisonnalité, etc.	Commune (UAL2)	C	12	visit.brussels & Statbel (Enquête tourisme et hôtellerie)	T+3M	Non
Baromètre hôtelier	visit.brussels	Connaître l'activité hôtelière en RBC.	/	Taux d'occupation, prix moyen de la chambre, revenu par chambre disponible, catégorie d'hôtel, etc.	Quartier (AQ)	A	12	visit.brussels (Baromètre touristique de la RBC)	T+1M	Non
Baromètre des locations privées	visit.brussels	Connaître l'évolution de l'offre des locations touristiques privées en RBC et des performances de ce type de logement.	/	Offres disponibles, catégorie, nuitées, prix moyen, etc.	Quartier (AQ)	R	12	Alltherooms	T+1M	Non
Baromètre des musées et attractions	visit.brussels	Connaître la fréquentation d'un panel de musées et attractions en RBC.	/	Visiteurs, affluence par thématique, affluence à l'échelle des quartiers, etc.	Quartier (AQ)	A, R	12	visit.brussels (Panel de musées et attractions en RBC)	T+2M	Non





Nom (voir <a href="#">A.5</a> )	Producteur(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Objectif (voir <a href="#">A.5</a> )	Mandat (voir <a href="#">A.5</a> )	Contenu (voir <a href="#">A.5</a> )	Ventilation spatiale (voir <a href="#">A.3</a> )	Collecte (voir <a href="#">A.1</a> )	Fréquence (voir <a href="#">A.2</a> )	Source(s) utilisée(s) (voir <a href="#">A.5</a> )	Délai (voir <a href="#">A.4</a> )	Développements <sup>1</sup>
<b>Élections</b>										
Élections des conseils communaux	SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux	Connaître la participations et les résultats aux élections communales bruxelloises.	/	Électeurs potentiels et inscrits par sexe et nationalité, sièges, participation aux élections, votes valides, votes blancs et nuls, etc.	Commune (UAL2)	A	0,17	SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux	T+0D	Non

<sup>1</sup> Les développements en cours ou nouveaux donnent une indication s'il est prévu par exemple une modification méthodologique ou un projet d'amélioration de la qualité, une demande d'extension de la statistique ou de simplification de celle-ci.

<sup>2</sup> Statistique qui fait spécifiquement partie du programme statistique de la Commission Communautaire Commune.

<sup>3</sup> Liste des références disponible sur demande.



## ANNEXES

### ANNEXE 1 : MODES DE COLLECTE DES STATISTIQUES

- > **C** : Recensement / Enquête exhaustive
- > **S** : Enquête par sondage
- > **A** : Exploitation de registre(s) administratif(s)
- > **R** : Exploitation de base de données / Fichier / Registre non administratif (privé)
- > **P** : Statistique primaire
- > **D** : Relevé direct d'informations (par exemple prix dans le commerce)
- > **B** : Exploitation de big data
- > **Z** : Autre

### ANNEXE 2 : FRÉQUENCE DES STATISTIQUES

- > **365** : Journalière
- > **12** : Mensuelle
- > **4** : Trimestrielle
- > **2** : Semestrielle
- > **1** : Annuelle
- > **0,5** : Biennale
- > **0,3** : Triennale
- > **0,2** : Quinquennale
- > **0,1** : Décennale
- > **V** : Variable
- > **C** : Continue
- > **I** : Indéterminée

### ANNEXE 3 : NOMENCLATURE POUR LA VENTILATION SPATIALE DES STATISTIQUES

- > **NUTS1** : Régions
- > **NUTS2** : Provinces



- > **NUTS3** : Arrondissements
- > **UAL1** : Cantons
- > **UAL2** : Communes
- > **MdQ** : Quartiers selon le Monitoring des Quartiers de l'IBSA
- > **AQ** : Quartiers selon une autre définition
- > **SS** : Secteurs statistiques

## ANNEXE 4 : DÉLAI DE PUBLICATION

- > **T+xD** : Période de référence + x jours
- > **T+xW** : Période de référence + x semaines
- > **T+xM** : Période de référence + x mois
- > **Continu** : Les données peuvent être publiées de manière continue (à chaque instant)
- > **/** : Non défini ou variable

## ANNEXE 5 : DESCRIPTION DES CONCEPTS

- > **Nom** : Nom de la statistique, telle que publiée sur [ibsa.brussels](https://ibsa.brussels) ou reprise dans le cadre de l'inventaire régional de la statistique.
- > **Producteur(s)** : Institution(s) qui produi(sen)t la statistique.
- > **Objectif** : Mots-clés permettant de décrire brièvement l'objectif de la statistique (à quoi sert la statistique par exemple).
- > **Mandat** : Références légales et réglementaires qui justifient la production de la statistique.
- > **Contenu** : Mots-clés sur les principaux concepts et variables de la statistique.
- > **Ventilation spatiale** : Échelle géographique la plus fine disponible pour la statistique, conformément à l'annexe 3.
- > **Mode de collecte** : Procédures systématiques utilisées pour collecter les données permettant de développer les statistiques, conformément à l'annexe 1. Plusieurs modes de collecte peuvent être utilisés pour établir une statistique.
- > **Fréquence** : Périodicité pour la production des statistiques, conformément à l'annexe 2.
- > **Source(s) utilisée(s)** : Nom des différentes sources (registres, base de données, enquêtes, institutions, etc.) qui sont exploitées pour produire des statistiques, conformément à la mention courte des citations de sources de l'IBSA.
- > **Délai** : Période qui s'écoule entre la période de référence de la statistique et le moment où celle-ci est publiée, conformément à l'annexe 4, ex. T+xM.
- > **Développements** : Indiquer s'il y a eu des développements en cours ou nouveaux, tels que « modification méthodologique, amélioration de la qualité, extension statistique, simplification statistique ».

- > **Phases prévues** : Principales phases prévues pour la programmation de la statistique. Compte tenu de l'avancement des travaux de programmation de la statistique au cours d'une année, les phases prévues ne peuvent être identiques à celles reprises dans le programme précédent.

## ANNEXE 6 : MÉTADONNÉES DES STATISTIQUES

Les métadonnées détaillées des statistiques produites par les organismes bruxellois sont disponibles sur demande via [ibsa@perspective.brussels](mailto:ibsa@perspective.brussels).

## ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

- > **Actiris** Office Régional Bruxellois de l'Emploi
- > **ADG** Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens
- > **AGRBC** Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale
- > **BEE** Bruxelles Économie et Emploi
- > **BFB** Bureau fédéral du Plan
- > **BNB** Banque Nationale de Belgique
- > **CoBAT** Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire
- > **COBRACE** Code Bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie
- > **COCOM** Commission Communautaire Commune
- > **CPAS** Centres publics d'action sociale
- > **CSJ** Centres de soins de jour
- > **EFT** Enquête sur les forces de travail
- > **eGov** Services publics numériques
- > **ETP** Équivalents temps plein
- > **Forem** Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle
- > **HERMREG** Modèle des projections macroéconomiques multirégional et multisectoriel à moyen terme
- > **IBPT** Institut belge des services postaux et des télécommunications
- > **IBSA** Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
- > **ICN** Institut des Comptes nationaux
- > **IHP** Initiatives d'habitation protégée
- > **IIS** Institut interfédéral de Statistique
- > **ISBL** Institutions sans but lucratif
- > **IWEPS** Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
- > **MRPA** Maisons de repos pour personnes âgées
- > **MRS** Maisons de repos et de soins
- > **MSP** Maisons de soins psychiatriques
- > **NUTS** Nomenclature des unités territoriales statistiques de l'Union européenne
- > **OIP** Organismes d'intérêt public
- > **PEB** Performance énergétique des bâtiments
- > **PRAS** Plan Régional d'Affectation du Sol
- > **RBC** Région de Bruxelles-Capitale

- > **RENTA** Fédération Belge des Loueurs de Véhicules
- > **RIS** Revenu d'intégration sociale
- > **RN** Registre national des personnes physiques
- > **SIAMU** Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale
- > **SISP** Sociétés Immobilières de Service Public
- > **SitEx** Banque de données de la situation existante de fait dans le cadre du PRAS
- > **SLRB** Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
- > **SPF** Service public fédéral
- > **SPRB** Service public régional de Bruxelles
- > **Statbel** Direction générale Statistique - Statistics Belgium
- > **STIB** Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
- > **SV** Statistiek Vlaanderen
- > **TIC** Technologies de l'information et de la communication
- > **UAL** Unités administratives locales
- > **UE** Union Européenne
- > **VDAB** Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding
- > **VITO** Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek
- > **VSA** Vlaamse Statistische Autoriteit

## COLOPHON

---

### **Auteur**

IBSA, perspective.brussels  
rue de Namur, 59 – 1000 Bruxelles

### **Coordination scientifique de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)**

Astrid Romain

### **Éditrice responsable**

Astrid Romain - IBSA

### **Pour plus d'informations**

[ibsa@perspective.brussels](mailto:ibsa@perspective.brussels) – [ibsa.brussels](http://ibsa.brussels)

